

On se souvient que le préfet de Haute-Savoie a mobilisé récemment la gendarmerie pour abattre des bouquetins au prétexte que certains sont porteurs de la brucellose. Les spécialistes et les services du ministère de l'Environnement contestent ce "remède" de chasseur. L'Etat a reculé mais les péripéties judiciaires ne sont pas terminées. En attendant, ce témoignage llu sur le site de la LPO en dit long :

Massif du Bargy : un bénévole nous raconte...

« Le jeudi 8 octobre je suis allé camper sur le Massif du Bargy afin de manifester pacifiquement pour la défense bouquetins. À mi-parcours de l'ascension, après avoir dépassé le lac Benit, j'ai aperçu un hélicoptère de la gendarmerie se dirigeant sur moi et me sommant rapidement de redescendre. J'ai refusé par signe, et j'ai continué mon ascension.

L'hélicoptère est revenu vers moi et a déposé un premier gendarme à proximité. J'ai continué à marcher tandis que l'hélicoptère déposait d'autres gendarmes un peu plus haut. J'ai trouvé un renforcement de terrain où j'ai pu me cacher sous un buisson.

Les gendarmes passent sans me voir ! Je ne bouge pas, je reste tapi ! Plusieurs passages d'hélicoptères leur permettent de me localiser. Des gendarmes viennent vers moi. L'un d'eux me dit de venir ; je lui réponds par la négative lui expliquant que je veux rester camper ici pour les bouquetins. L'un d'eux me tire par les pieds. Je m'accroche à un arbre à côté de moi. Un gendarme me met une menotte et me tire par le bras. Comme je ne bouge toujours pas il me met un genou sur la poitrine et m'étrangle avec une main. J'abandonne et me laisse emmener, je n'ai pas le choix. À ce moment ils me passent les menottes. Nous faisons 20 mètres ; là ils me fouillent ainsi que mon sac à dos. Ils y trouvent dans une poche de côté mon couteau de survie qui me sert à couper du bois lorsque je campe. Un gendarme prend son téléphone et appelle le Procureur. Il raccroche et me dit que je suis en garde à vue pour rébellion envers les forces de l'ordre, avec port d'arme blanche. Je n'en reviens pas !

L'hélicoptère arrive. On m'embarque jusqu'au col de la Colombière. Là deux autres gendarmes me fouillent à nouveau. Puis les renseignements généraux me prennent en photo, me demandent mon identité etc. Après quelques minutes je suis transféré par voiture jusqu'à Scionzier. Toujours avec les menottes ! À la gendarmerie on me confirme ma garde à vue. Un gendarme prend ma déposition, mes empreintes, à nouveau des photos... puis je suis mis en cellule. J'ai été relâché en fin de journée. Maintenant j'attends de passer au tribunal pour rébellion envers les forces de l'ordre avec port d'arme blanche !

Je tiens à préciser que j'ai toujours été correct. Je n'ai jamais insulté ni manifesté aucune violence. J'ai juste dit que je voulais rester camper pour défendre les bouquetins. Même quand les gendarmes étaient sur moi, je me suis juste tenu d'une main à un arbre. Je n'appelle pas ça de la rébellion, peut-être un refus d'obtempérer ?

Mon couteau de camping ne me quitte pas depuis 20 ans, il y a même une boussole et un briquet dans le manche. Je ne l'avais pas sur moi il était dans mon sac à dos.

Quand même je dois dire que les gendarmes de Scionzier ont été super sympas...

Mais ce qui m'inquiète c'est quand je lis dans les médias que « selon nos sources, une arrestation pour rébellion avec arme... ». Moi je voulais juste camper pour défendre les bouquetins. Mais vraiment pacifiquement. Je le redis au cas où... »